


5.0 crédits

60.0 h

1 + 2q

Enseignants:	De Rycke Katrien ; Lambrecht Marie-Laurence ; Bosmans Hilde (coordinateur) ; Smit Mariken ; Bufkens Hilde ; Demeulenaere Isabelle ; Neven An ; Dachy Valérie ; Bormans Harlinde (supplée Lambrecht Marie-Laurence) ; Jonkers Sara (supplée Lambrecht Marie-Laurence) ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	http://moodleucl.uclouvain.be
Préalables :	L'unité d'enseignement de niveau moyen première partie (LNEER1230) du BAC 1 ou équivalent. <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés :	-- Cette unité d'enseignement du néerlandais de niveau intermédiaire orienté vers les sciences économiques et de gestion est basée sur du matériel authentique et destinée à donner aux étudiants les compétences communicatives (expression orale et écrite, compréhension à l'audition et à la lecture) dont ils auront besoin en BAC 3 et dans leur vie professionnelle. -- Cette unité d'enseignement s'articule sur différents thèmes (mobilité en transport, samenleving en maatschappelijke verantwoordelijkheid, vorming en opleiding, media en bedrijfscommunicatie, milieu en energie, werk en bedrijfsleven).
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement l'étudiant est capable de -- comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à son domaine d'études. -- lire des articles non spécialisés sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Niveau B2 compréhension de lecture du « Cadre européen commun de référence pour les langues » -- comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision en langue standard sur l'actualité ou sur des sujets d'intérêt général. -- suivre l'essentiel d'une conférence ou d'un exposé dans son propre domaine d'études à condition que le sujet soit familier et la présentation clairement structurée. -- saisir avec un certain effort une grande partie de ce qui se dit en sa présence, tout en éprouvant effectivement des difficultés à participer à une discussion avec plusieurs locuteurs natifs qui n'adaptent en rien leur discours. Niveau B2- compréhension à l'audition du « Cadre européen commun de référence pour les langues » -- s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande variété de sujets relatifs à ses centres d'intérêt. -- développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. -- communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. -- participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions. -- développer une argumentation suffisamment claire pour être compris sans difficulté la plupart du temps. Niveau B2- expression orale individuelle et interactive du « Cadre européen commun de référence pour les langues » -- écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel. -- écrire des lettres plus formelles -- noter un message concernant une demande d'information, l'explication d'un problème. -- écrire une synthèse en exposant avec précision une information factuelle et pouvoir donner son opinion. Niveau B1 expression écrite du « Cadre européen commun de référence pour les langues » Code

	<p>--</p> <p>Vocabulaire : consolidation du vocabulaire de base (cfr. LNEER1230) et extension du vocabulaire général et spécialisé (cfr. textes et exercices de vocabulaire Moodle et listes thématiques dans le syllabus)</p> <p>--</p> <p>Structure : consolidation des structures spécifiques du néerlandais.</p> <p>Culture:</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées, sensibiliser l'étudiant à la culture flamande et néerlandaise, développer la capacité à apprécier les valeurs transmises par cette culture à travers différents domaines (social, politique, économique, ...).</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants :</p>	<p>--</p> <p>Evaluation permanente tout au long de l'année</p> <p>--</p> <p>Examen écrit en deux parties</p> <p>en janvier : examen partiel portant sur une partie du vocabulaire et la grammaire et l'expression écrite. Cet examen partiel intervient pour 42,5% de la partie écrite (= 17% de la note finale) et doit être représenté en juin si la note obtenue est inférieure à 10/20.</p> <p>en mai : test écrit portant sur le vocabulaire, la grammaire, l'expression écrite et la compréhension à l'audition.</p> <p>--</p> <p>L'Examen oral a lieu en juin et consiste en une conversation au départ d'un texte ou d'une vidéo vu(e) au cours et d'un article de journal non vu portant sur un des thèmes abordés pendant l'année (l'étudiant disposera d'¼ d'heure pour cette 2ième partie de l'oral)</p> <p>Répartition des points entre l'examen écrit et l'examen oral : 40% écrit (janvier + mai), 45% oral</p> <p>15% pour la partie évaluation permanente : présentation individuelle d'un article de presse, tests, rédaction d'un texte, présentation en groupe, présence et participation aux cours)</p> <p>--</p> <p>A la session de septembre l'étudiant est tenu de représenter toute la matière de l'examen écrit (décembre et mai) + l'examen oral. Il est également possible de participer à un projet TANDEM avec la KU Leuven à titre volontaire. Ceux qui participent sont dispensés de la présentation individuelle d'un article de presse en classe (Q1) et de la présentation en groupe (Q2).</p>
<p>Méthodes d'enseignement :</p>	<p>Cette unité d'enseignement se donne en présentiel et partiellement en e-learning.</p> <p>Pour chaque thème : utilisation, mise en pratique et consolidation des connaissances lexicales et grammaticales par</p> <p>--</p> <p>des activités réceptives : textes écrits et oraux (multimédia) accompagnés d'exercices de compréhension et de vocabulaire.</p> <p>--</p> <p>des activités de production orale (jeux de rôles, débats, conversations ') et écrite (rédaction de lettres et textes)</p> <p>--</p> <p>des explications grammaticales et exercices (oraux et écrits) portant plus particulièrement sur les points de grammaire qui posent des problèmes aux francophones.</p> <p>Etude et travail en auto-apprentissage : les exercices de vocabulaire et les textes Moodle (plate-forme e-learning ILV).</p>
<p>Contenu :</p>	<p>Cette unité d'enseignement consiste à l'apprentissage de néerlandais de niveau intermédiaire orienté vers les sciences économiques et de gestion, basé sur du matériel authentique et destiné à donner aux étudiants les compétences communicatives (expression orale et écrite, compréhension à l'audition et à la lecture) dont ils auront besoin en BAC 3 et dans leur vie professionnelle.</p> <p>Etude et travail en auto-apprentissage : les exercices de vocabulaire et les textes Moodle (plate-forme e-learning ILV).</p>
<p>Bibliographie :</p>	<p>--</p> <p>Syllabus du cours - LNEER1332 - Algemeen en zakelijk Nederlands</p> <p>--</p> <p>Moodle (plate-forme e-learning ILV)</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences économiques et de gestion	ECGE1BA	5	LNEER1230	
Bachelier en ingénieur de gestion	INGE1BA	5	LNEER1230	